

**DETECTEUR EXTERIEUR DE MOUVEMENT SANS FIL  
DOUBLE TECHNOLOGIE**

**AOD-200**



Version du logiciel 1.0

## AVERTISSEMENT

Le clavier doit être installé par le service technique qualifié.

Avant de procéder à l'utilisation, veuillez lire la présente notice.

Toute modification de la construction des dispositifs et les réparations effectuées sans l'accord préalable du fabricant donnent lieu à la perte des droits de garantie.

La plaque règlementaire de l'appareil est située au dos du module électronique.

La société SATEL a pour objectif d'améliorer continuellement la qualité de ses produits ce qui peut entraîner des modifications de leurs spécifications techniques et des logiciels.

L'information actuelle sur les modifications apportées est disponible sur notre site.

Veillez visiter notre site :

<http://www.satel.eu>

**Par la présente, la société SATEL sp. z o.o. déclare que le clavier est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/EC. La déclaration de conformité peut être consultée sur le site : [www.satel.eu/ce](http://www.satel.eu/ce)**

Les symboles suivant peuvent apparaitre dans la présente notice :



- note ;



- avertissement.

Le détecteur extérieur AOD-200 permet de détecter des mouvements dans l'espace protégé. Il est destiné au fonctionnement dans le cadre du système bidirectionnel sans fil ABAX. La notice est applicable au détecteur en version d'électronique 1.1 (ou ultérieure) et en version du logiciel 1.0 (ou ultérieure). Le détecteur est géré par :

- contrôleur ACU-120 / ACU-270 en version du logiciel 5.02 (ou ultérieure),
- retransmetteur ARU-100 en version du logiciel 2.02 2015-06-01 (ou ultérieure),
- centrale INTEGRA 128-WRL en version du logiciel 1.15 (ou ultérieure).

## 1. Caractéristiques

---

- Capteur infrarouge passif (PIR) et capteur micro-ondes.
- Algorithme numérique de détection de mouvement.
- Compensation numérique de température.
- Immunité aux animaux jusqu'à 20 kilogrammes.
- Immunité aux fausses alarmes causées par les objets qui bougent mais qui ne changent pas leur position (p. ex. les branches d'arbre).
- Protection de zone anti-rampement.
- Capteur crépusculaire.
- Sensibilité de détection des capteurs réglable.
- Configuration à distance.
- Trois voyants LED pour signalisation en mode test.
- Surveillance de la voie de signal du détecteur.
- Contrôle de l'état de la pile.
- Autoprotection à l'ouverture du boîtier et au détachement du support.
- Boîtier résistant aux intempéries avec une très haute résistance mécanique.

## 2. Description

---

Le détecteur occupe deux positions dans le système ABAX (la première : détecteur de mouvement, la seconde : détecteur crépusculaire).

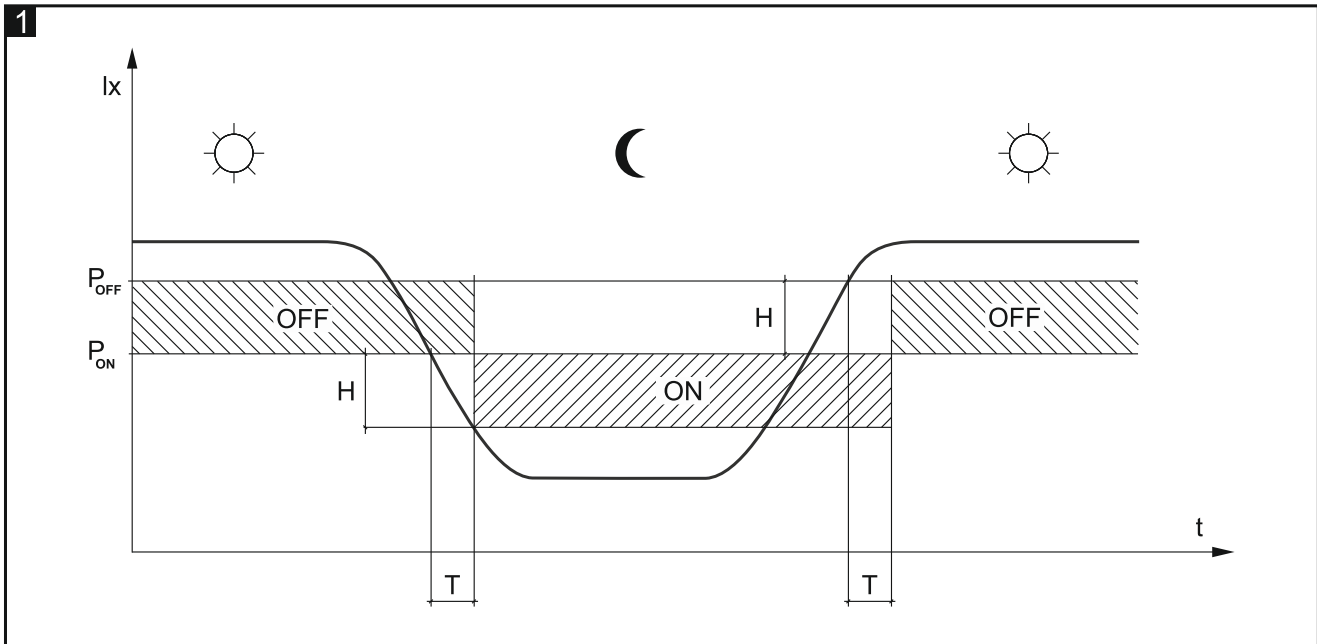
### Alarmes

Le détecteur signale une alarme dans les cas suivants :

- les capteur infrarouge (PIR) et capteur micro-ondes détectent un mouvement dans un intervalle de temps inférieur à 4 secondes. Cette alarme ne peut être signalée qu'en mode actif (voir : « Modes de fonctionnement »).
- le contact d'autoprotection a été ouvert (alarme sabotage).

### Capteur crépusculaire

La figure 1 illustre le fonctionnement du capteur crépusculaire. La temporisation T (en mode de fonctionnement T=15 min, en mode test T=3 s) est présentée sur l'axe de temps. L'hystérésis de l'intensité lumineuse, marquée par la lettre H, et la temporisation rendent le capteur résistant aux changements courts et accidentels de l'intensité de la lumière. Le tableau 1 présente les valeurs de l'intensité lumineuse pour quatre seuils de détection du capteur. Pour la description de la configuration du capteur, veuillez vous référer à la notice du contrôleur ACU-120 / ACU-270 ou à la notice de programmation de la centrale d'alarme INTEGRA / VERSA / VERSA IP / VERSA Plus.



Seuil de détection	Intensité lumineuse [lx]	
	Allumé [ $P_{ON}$ ]	Eteint [ $P_{OFF}$ ]
1	5	10
2	10	20
3	30	50
4	40	70

Tableau 1

## Modes de fonctionnement

Le fonctionnement des capteurs de mouvement dépend du mode de fonctionnement du détecteur. La commutation du mode de fonctionnement s'effectue à distance.

**Mode actif** – une alarme après la détection d'un mouvement ou une alarme sabotage peuvent être déclenchées. Le capteur micro-ondes s'active lorsque le capteur infrarouge détecte un mouvement.

**Mode passif** – seule une alarme sabotage peut être déclenchée. Le capteur micro-ondes est désactivé. Pendant l'interrogation, le détecteur informe de la détection d'un mouvement par le capteur infrarouge. Le mode passif prolonge la durée de vie de la pile.

L'information sur l'alarme est immédiatement envoyée.

## Mode test

Pour tester le détecteur, vous pouvez activer le mode test à distance. Lorsque le mode test est activé, les voyants LED fonctionnent dans le détecteur. La temporisation pour le détecteur crépusculaire en mode test dure 3 secondes.

## Voyants LED

Le voyant LED fonctionne 2 minutes à partir de l'insertion de la pile ainsi qu'en mode test. Tous les voyants clignotent en alternance env. 40 secondes pendant le démarrage du détecteur. Les voyants LED signalent :

- interrogation – flash court du voyant rouge (80 millisecondes),

- détection d'un mouvement par le capteur micro-ondes – le voyant vert est allumé 4 secondes.
- détection d'un mouvement par le capteur PIR – le voyant jaune est allumé 4 secondes.
- alarme – le voyant rouge est allumé 2 secondes.

### Surveillance de la voie de signal du détecteur

En cas d'endommagement de la voie de signal, le détecteur informe de l'alarme lors de chaque transmission (violation continue).

### Contrôle de l'état de la pile

Lorsque la tension de la pile est inférieure à 2,75 V, l'information sur la pile faible est envoyée pendant chaque transmission.

## 3. Module électronique

- ① bornes TMP – sortie anti-sabotage (NC).
- ② broches pour activer/désactiver les sorties du détecteur. Si un contact d'autoprotection supplémentaire n'est pas connecté aux bornes TMP, le cavalier doit être placé sur les broches.
- ③ pile au lithium CR123A.
- ④ capteur micro-ondes.
- ⑤ voyant vert.
- ⑥ voyant rouge.
- ⑦ voyant jaune.



*Les voyants fonctionnent pendant 2 minutes à partir de l'insertion de la pile et en mode test (voir : « Mode test »).*

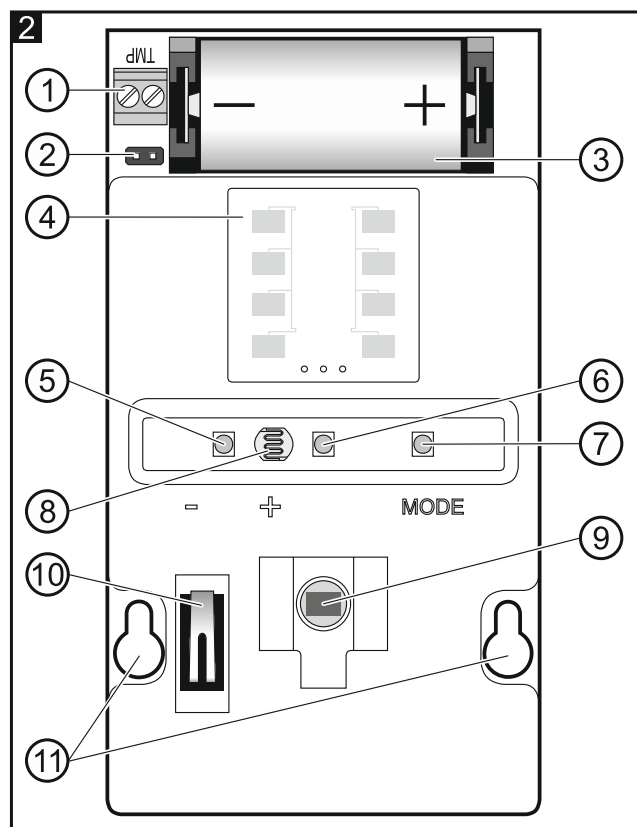
*Au cours du démarrage tous les voyants clignotent en alternance env. 40 secondes.*

- ⑧ capteur crépusculaire.
- ⑨ capteur PIR (double pyroélément). **Ne pas toucher le pyroélément pour ne pas le salir.**
- ⑩ contact d'autoprotection réagissant à l'ouverture du boîtier.
- ⑪ trous pour vis de fixation.

Le contact d'autoprotection réagissant au détachement du support est placé de l'autre côté de la carte électronique.



*Si le détecteur est monté sur le support angulaire ou à bille, il est nécessaire d'installer un contact d'autoprotection supplémentaire.*



## 4. Installation



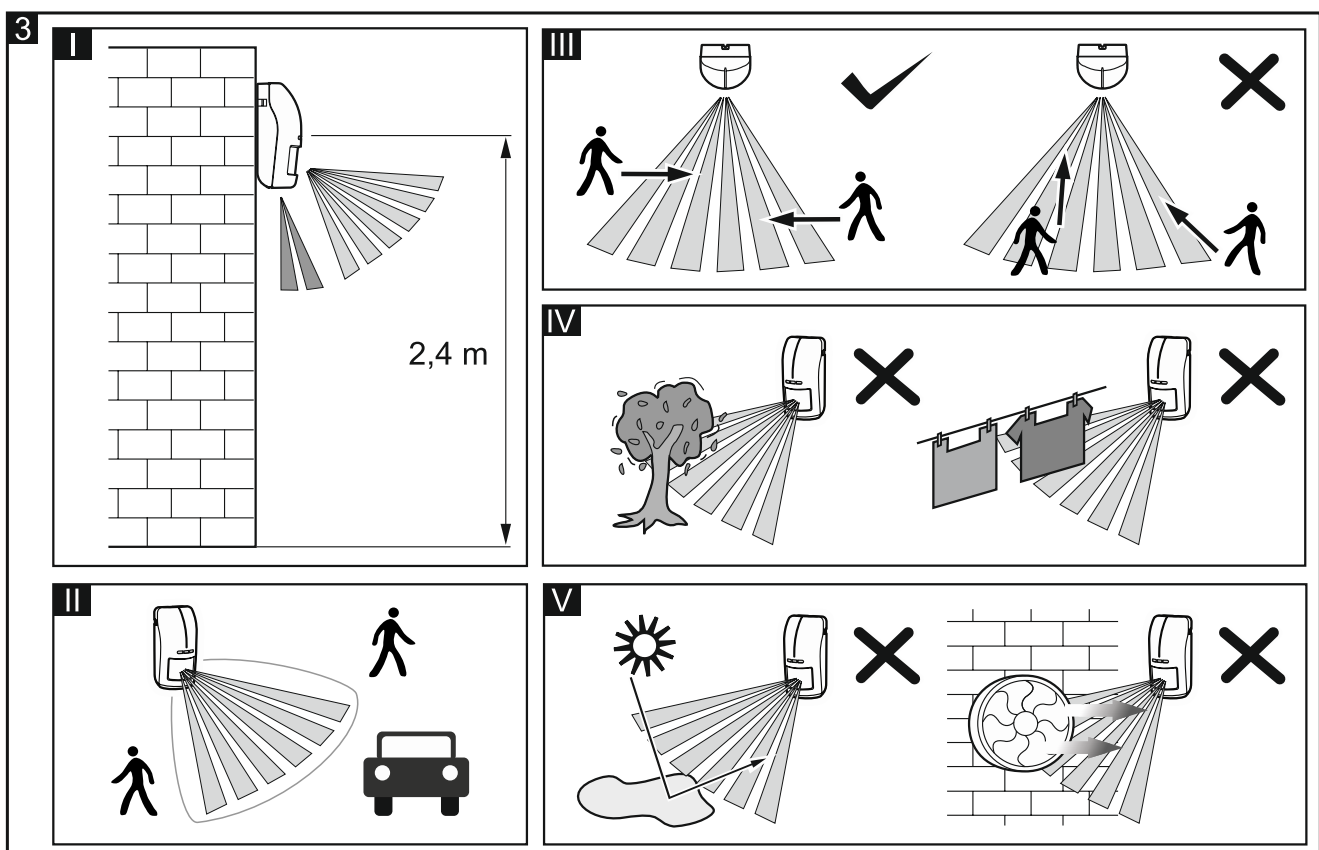
Il y a risque d'explosion de la pile en cas d'utilisation de la pile différente que celle recommandée par le fabricant ou en cas de manipulation incorrecte.

Installer et remplacer la pile avec toutes les précautions nécessaires. Le fabricant n'est pas responsable des conséquences d'un remplacement non conforme de la pile.

Il est interdit de jeter les piles usagées. Le Client est tenu de s'en débarrasser conformément aux dispositions relatives à la protection de l'environnement en vigueur.

Si l'option de l'immunité aux animaux est prévue à être activée dans le détecteur, le détecteur doit être installé à une hauteur de 2,4 m, sans l'inclinaison verticale. Cela est particulièrement important lors du montage sur le support à bille.

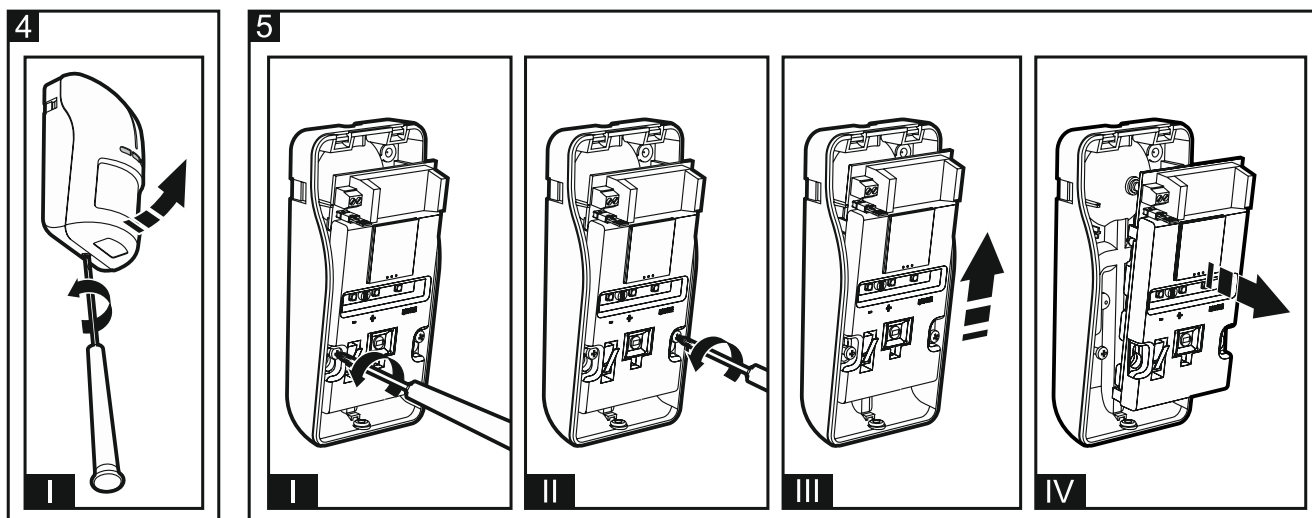
- Installez le détecteur à une hauteur recommandée (fig. 3-I).
- Si le trafic à proximité de l'espace protégé ou d'autres objets se déplaçant hors de la zone de détection font déclencher une alarme, orientez le détecteur légèrement vers le bas ou réduisez la sensibilité de détection (fig. 3-II).
- Pour obtenir les meilleures conditions de fonctionnement, installez le détecteur de telle façon que le mouvement probable de l'intrus se trouve perpendiculairement aux voies de détection du détecteur (fig. 3-III).
- N'installez pas le détecteur dans les lieux à moins de 3 mètres des objets qui peuvent bouger (p. ex. branches d'arbre, buissons, linge, etc. (fig. 3-IV).
- N'orientez pas le détecteur sur des surfaces réfléchissantes ou sur des ventilateurs et des sources de chaleur (fig. 3-V).





*Si les fils du contact d'autoprotection sont conduits dans le boîtier, il est recommandé de les mettre dans un tube thermorétractable pour diminuer ainsi le risque de pénétration de l'eau dans le boîtier.*

1. Ouvrez le boîtier (fig. 4).



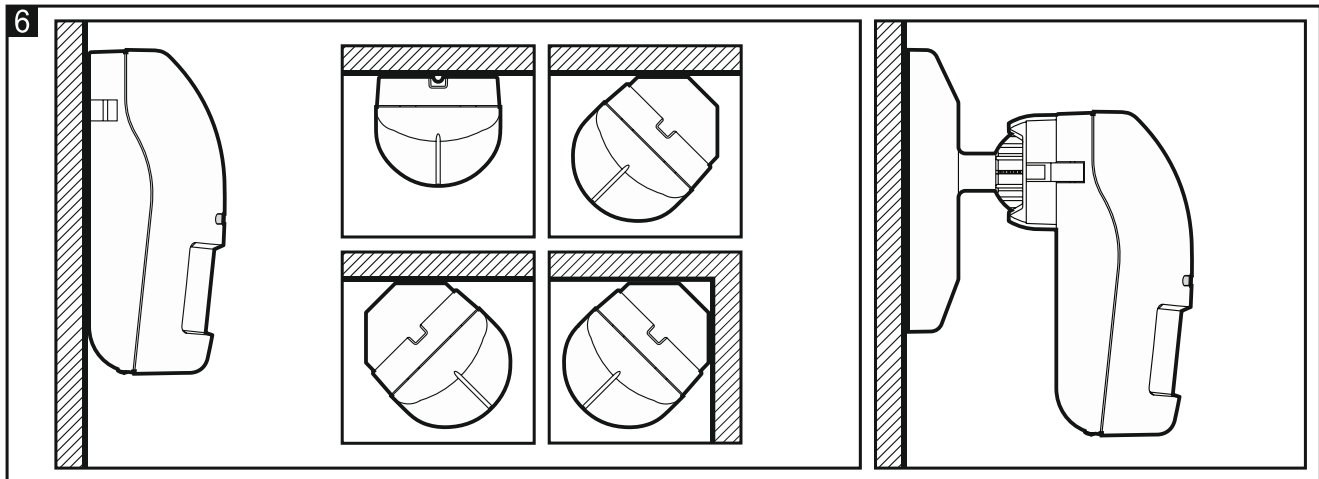
2. Insérez la pile et fixez-la avec le clip que vous trouverez dans l'emballage.
3. Ajoutez le détecteur au système sans fil (voir : notice du contrôleur ACU-120 / ACU-270 ou notice installateur de la centrale d'alarme INTEGRA 128-WRL / VERSA / VERSA Plus / VERSA IP). L'étiquette avec le numéro de série nécessaire à l'enregistrement du détecteur dans le système est placée sur le module électronique.
4. Fermez le boîtier du détecteur.
5. Fixez temporairement le détecteur dans le lieu du montage.
6. Vérifiez le niveau du signal envoyé par le détecteur au contrôleur ACU-120 / ACU-270 ou à la centrale INTEGRA 128-WRL. S'il est inférieur à 40%, choisissez un autre lieu d'installation. Parfois, il suffit de déplacer le dispositif de dix à vingt centimètres pour obtenir une amélioration considérable de la qualité du signal.
7. Rouvrez le boîtier du détecteur (fig. 4).
8. Retirez le module électronique (fig. 5).
9. Si le détecteur est fixé sur le support angulaire ou à bille, faites un trou dans l'embase du boîtier pour les fils du contact d'autoprotection supplémentaire.
10. Fixez l'embase du boîtier au mur, au support angulaire (voir : « Montage sur le support angulaire ») ou à bille (voir : « Montage sur le support à bille »). Utilisez des chevilles adaptées au support (mur en béton, parois carton plâtre, etc.) Les chevilles doivent assurer une résistance mécanique nécessaire. La figure 6 présente les modes d'installation possibles du détecteur.
11. Après avoir fixé le détecteur, fixez le module électronique et refermez le boîtier.
12. Configurez les paramètres du détecteur :
  - sensibilité du capteur PIR,
  - sensibilité du capteur micro-ondes,
  - sensibilité du capteur crépusculaire (seuil de détection).

Pour plus de détails de la configuration du détecteur, référez-vous à la notice du contrôleur ACU-120 / ACU-270 ou à la notice de programmation de la centrale d'alarme INTEGRA / VERSA / VERSA IP / VERSA Plus.

**i** Si l'option de l'immunité aux animaux est prévue à être active dans le détecteur, ne définissez pas la sensibilité de détection supérieure à celle définie d'usine pour les capteurs infrarouge et micro-ondes.

13. Activez le mode test et vérifiez que le voyant signalant la violation s'allume en cas du déplacement dans la zone de couverture du détecteur. La figure 11 présente la zone de couverture maximale ■ et la zone d'anti-rampement ■.

14. Désactivez le mode test.

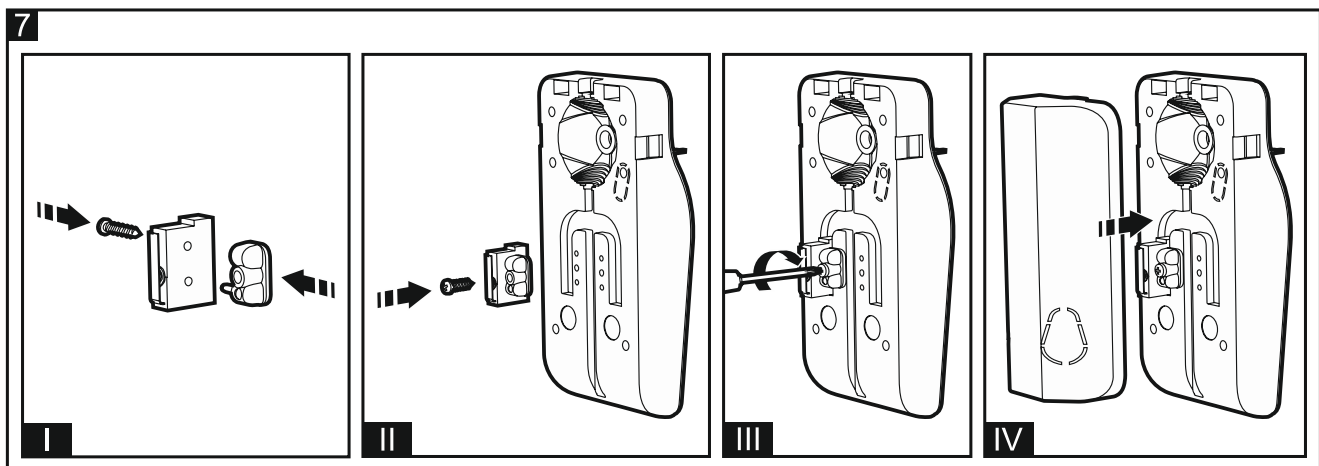


## Montage sur le support angulaire

1. Installez le contact d'autoprotection supplémentaire :
  - vissez le support au contact d'autoprotection (fig. 7-I),
  - vissez toute l'unité à l'embase du boîtier (fig. 7-III).

**i** La figure 7 illustre le montage du contact d'autoprotection dans l'une des positions possibles. Le lieu de montage du contact d'autoprotection dépend du mode de montage du support angulaire. Si vous choisissez la deuxième position, placez le support pour le montage du contact d'autoprotection de l'autre côté.

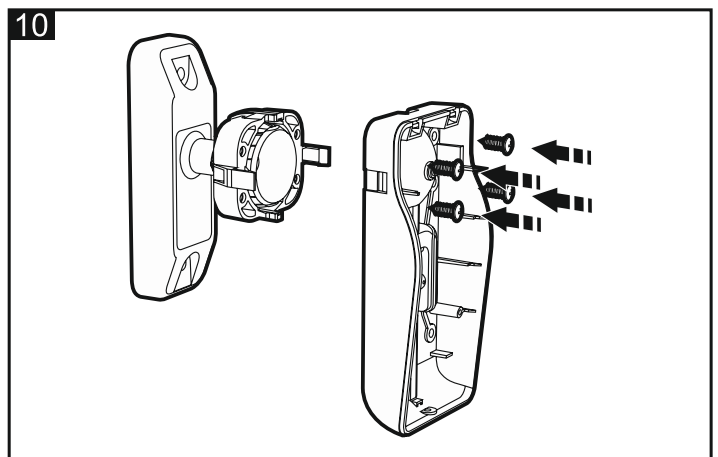
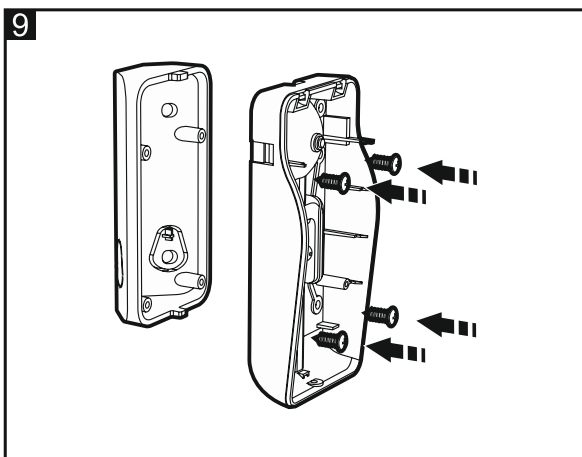
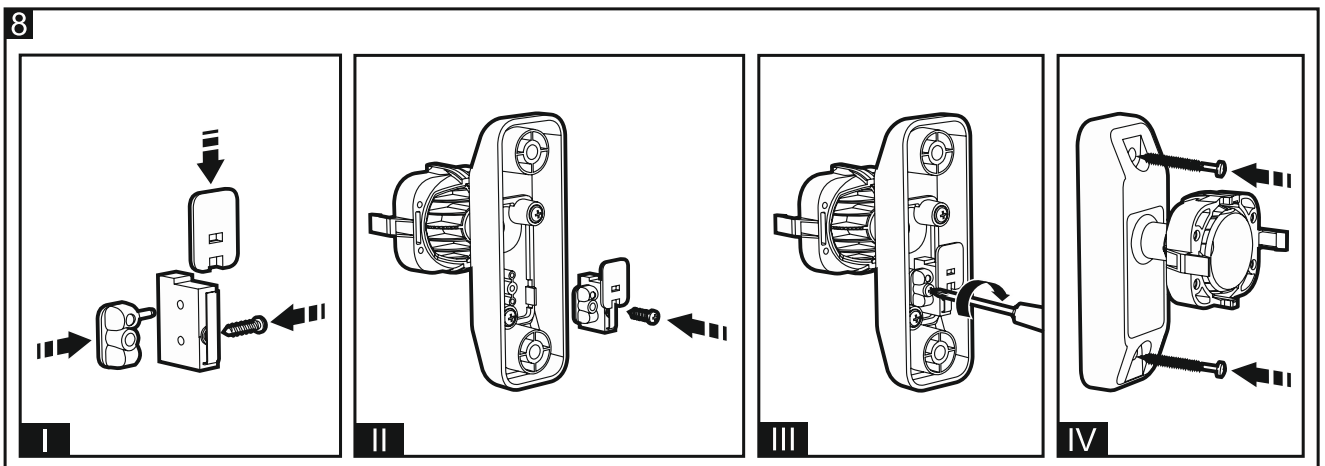
2. Faites des trous pour les vis dans le support.
3. Fixez le support au mur à l'aide des chevilles et des vis.
4. Faites passer les fils du contact d'autoprotection par le trou effectué dans l'embase du boîtier et connectez-les aux bornes TMP.
5. Fixer l'embase du boîtier au support à l'aide des vis (fig. 9).

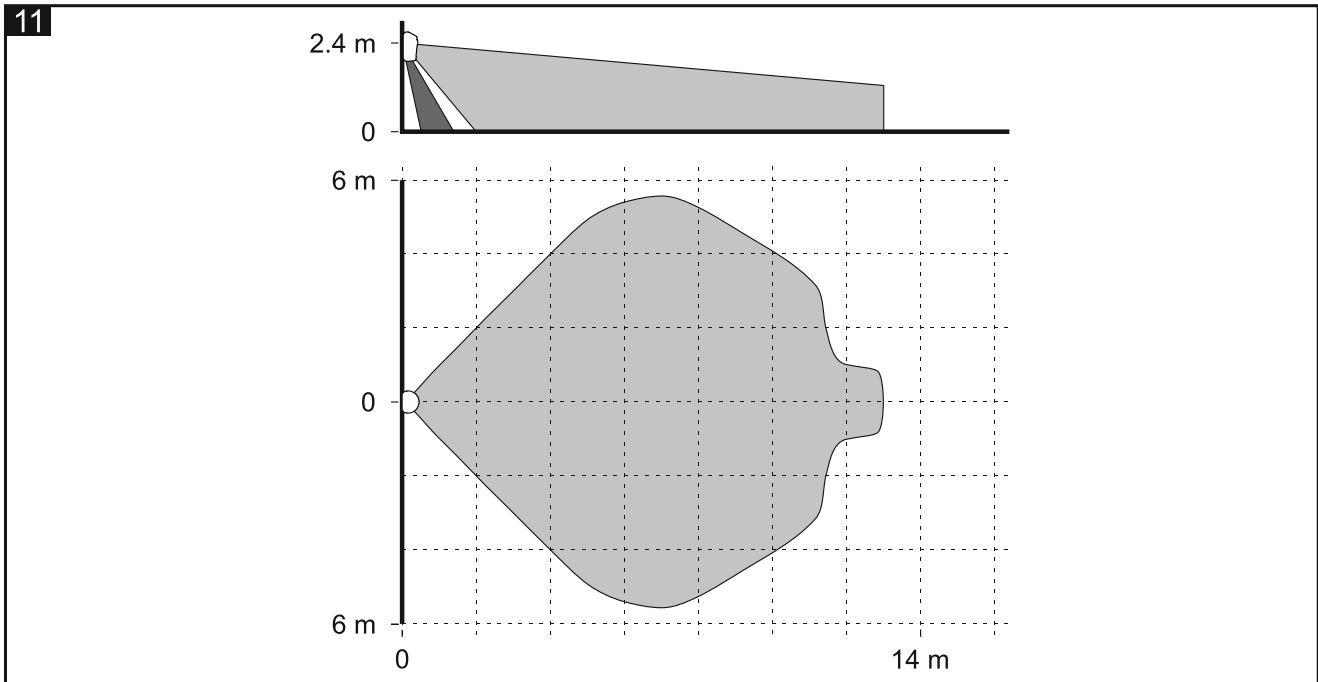




## Montage sur le support à bille

1. Installez le contact d'autoprotection supplémentaire :
  - vissez le support de montage au contact d'autoprotection (fig. 8-I),
  - placez une plaquette augmentant la surface du contact (fig. 8-I),
  - vissez toute l'unité à l'embase du support à bille (fig. 8-III).
2. Faites passer le câble à travers le trou dans le bras du support.
3. Fixez le support à bille à l'aide des chevilles et des vis au mur (fig. 8-IV).
4. Faites passer les fils du contact d'autoprotection à travers le trou effectué dans l'embase du boîtier et connectez-les aux bornes TMP.
5. A l'aide des vis, fixez l'embase du boîtier au support à bille (fig. 10).





## Raccordement d'un contact d'autoprotection supplémentaire

Le contact d'autoprotection est muni de trois fils :

- noir – fil commun,
- bleu – fil pour le circuit NC,
- gris – fil pour le circuit NO.

## 5. Spécifications techniques

Bande des fréquences de fonctionnement.....	868,0 MHz ÷ 868,6 MHz
Portée de la communication radio (en champ libre) .....	do 500 m
Pile .....	CR123A 3 V
Durée de vie de la pile .....	jusqu'à 2 ans
Consommation de courant en état de veille .....	70 µA
Consommation max. de courant .....	30 mA
Fréquence de micro-ondes .....	24,125 GHz
Vitesse détectable du mouvement .....	0,3...3 m/s
Durée de démarrage .....	40 s
Hauteur de montage recommandée .....	2,4 m
Niveau de protection .....	Grade 2
Normes respectées .....	EN50131-1, EN50130-4, EN50130-5
Niveau de protection IP .....	IP54
Classe environnementale selon EN50130-5 .....	IIIa
Températures de fonctionnement .....	-35...+55 °C
Humidité maximale .....	93±3%
Dimensions .....	65 x 138 x 58 mm
Poids du détecteur .....	182 g